

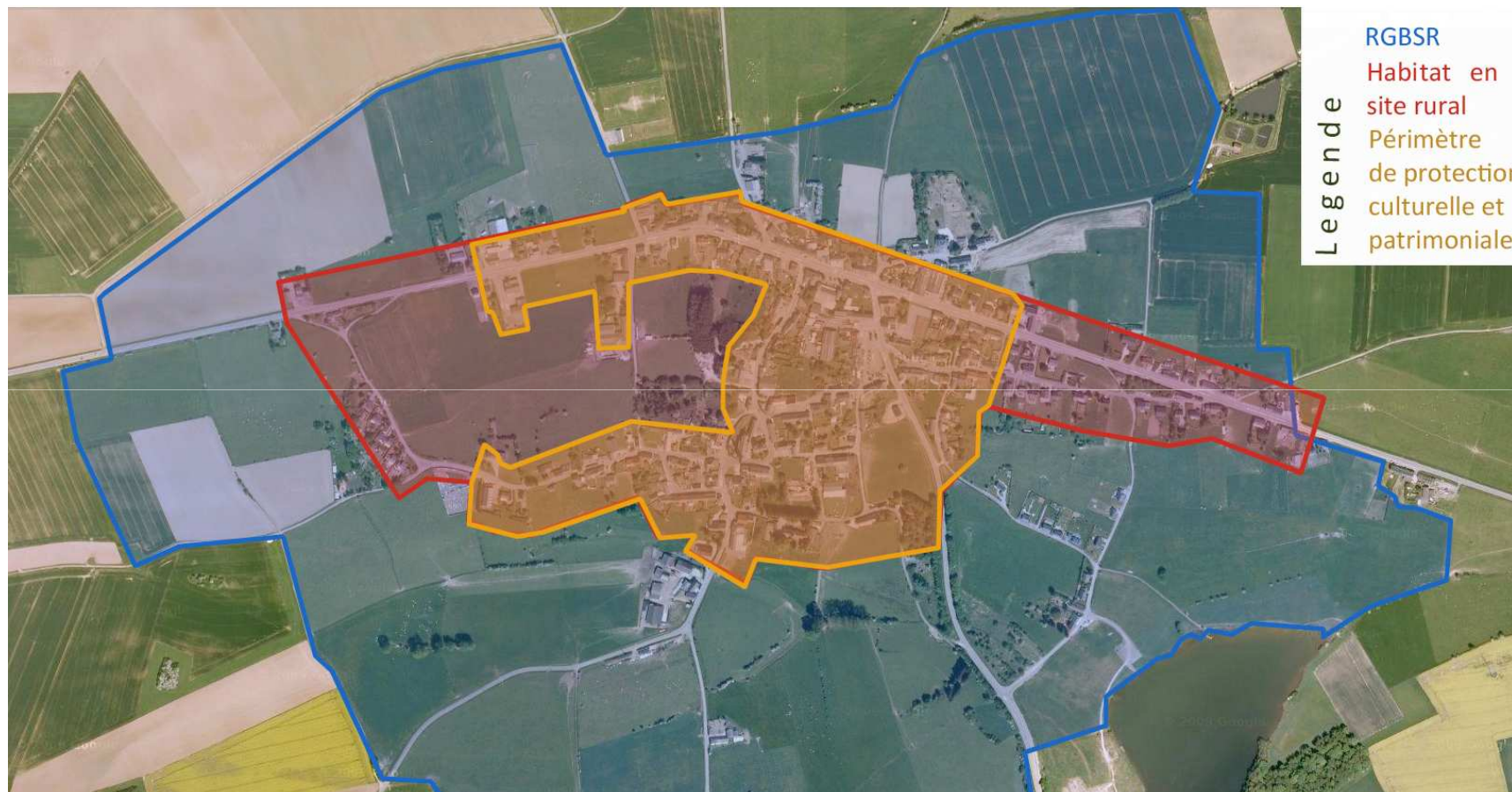
Plan qualité du pôle touristique de Boussu- lez-Walcourt

Fiches-actions



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

Périmètre d'étude



Vision large → actions centrées

Les axes du plan qualité

- ***Rendre au village une identité villageoise***
 - Donner de la lisibilité à Boussu-lez-Walcourt
 - Sécuriser les traversées (route de Beaumont, route de Féronval)
 - Valoriser le patrimoine villageois
 - Valoriser les espaces publics afin de recréer des lieux de convivialité et de rencontres
 - Renforcer le lien avec les Lacs de l'Eau d'Heure et plus particulièrement le lac de Féronval

- ***Valoriser l'offre commerciale***
 - Valoriser le village « Boussu » et ses commerces
 - Mettre en avant la diversité de l'offre de commerces de proximité
 - Présenter l'offre aux usagers de la N40, aux touristes qui traversent Boussu pour se rendre aux Lacs de l'Eau d'Heure, susciter l'arrêt et la consommation
 - Faciliter et sécuriser l'accès aux commerces et autres fonctions

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

Les actions

N°	Actions
1	Aménagement et sécurisation de la N40 – route de Beaumont en organisant trois espaces : <ul style="list-style-type: none">▪ espace voiture▪ espace stationnement▪ espace piéton / vélo
2	Sécuriser les traversées de Boussu par l'aménagement d'effets de porte
3	Installations florales et arbustives afin de valoriser les espaces publics, de donner de la lisibilité au village et de redonner de la perméabilité au sol
4	Installation d'une signalétique « commerces et services»
5	Vitrines, enseignes et mobilier commercial
6	Aménagement de la Grand-Place en un lieu de convivialité
7	Aménagement des abords de l'église
8	Nouvel éclairage public avec gestion des fils électriques
9	Utilisation d'une charte de mobilier urbain
10	Fleurissement
11	Soutien à la rénovation des façades

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40

N°	Actions
1	Aménagement et sécurisation de la N40 – route de Beaumont en organisant trois espaces : <ul style="list-style-type: none">▪ espace voiture▪ espace stationnement▪ espace piéton / vélo

Avec plus de 7.000 véhicules/jour, la N40 est un axe routier très fréquenté.

Cette traversée d'est en ouest de Boussu-lez-Walcourt génère inévitablement des impacts négatifs sur l'entité :

- Forte présence de l'automobile,
- Insécurisation : problème de vitesse, de cohabitation des usagers, ...
- Perte d'identité villageoise,
- Déplacement de l'offre commerciale de proximité du centre du village vers la chaussée
- ...

Afin d'apporter des réponses concrètes à ces problèmes liés au statut de la voirie, à l'entrée vers les Lacs de l'Eau d'Heure, ...mais aussi pour soutenir la valorisation du village de Boussu (valoriser la porte d'entrée des Lacs), il convient d'organiser un certain nombre de mesures qui permettront de :

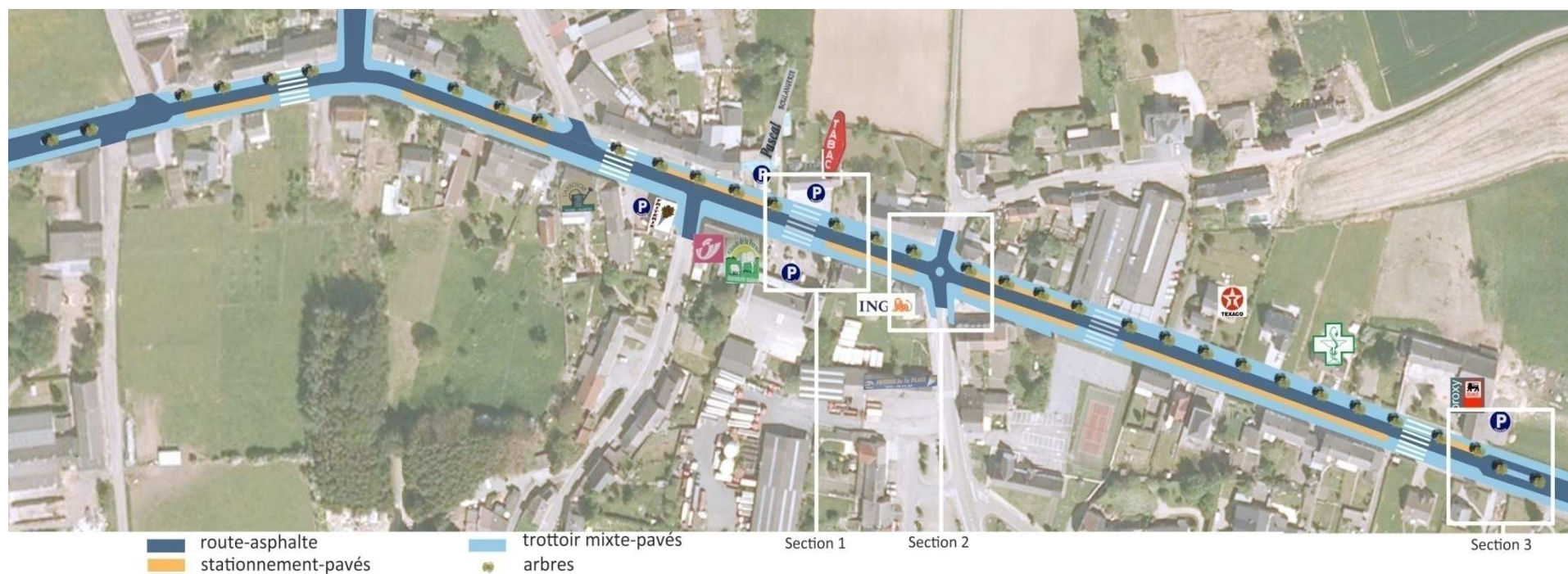
- Rendre plus lisible le village
- Sentir la traversée du village et son caractère rural
- Promouvoir les commerces
- Sécuriser les abords et la circulation
- Améliorer les attraits visuels (fleurissement, plantation)
- Augmenter la perméabilité du sol
- Accroître les possibilités et le confort de stationnement

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40

Pour réaliser ces différents objectifs, plusieurs actions devront être mises en place

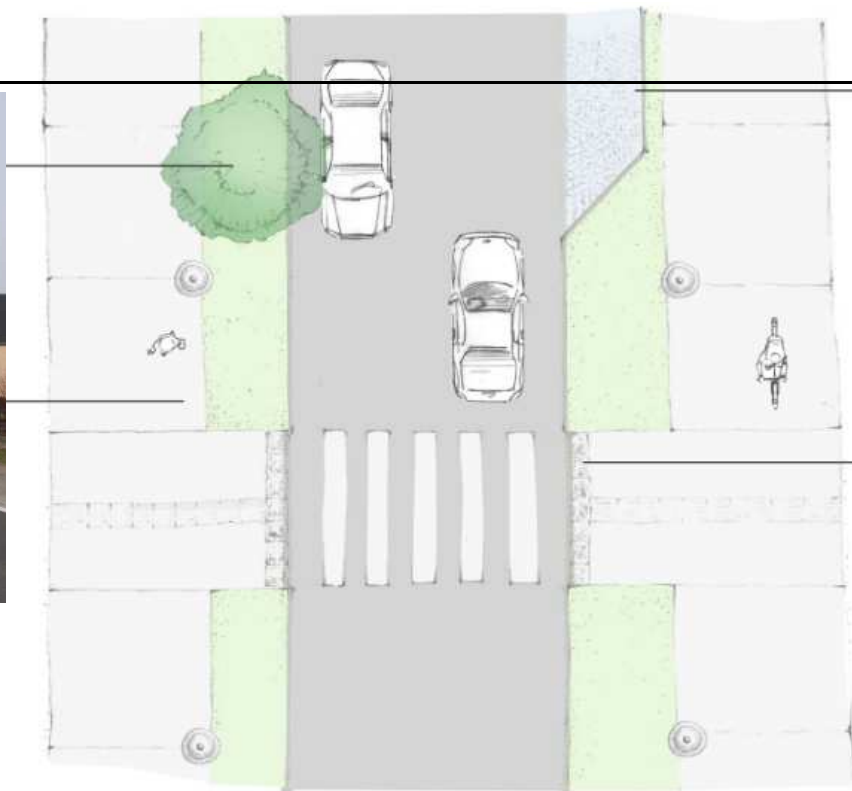
- Modification de la structure de la voirie
- Elargissement des trottoirs
- Structuration du stationnement
- Plantation
- Modification de l'éclairage
- Aménagement d'un rond point marqué



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

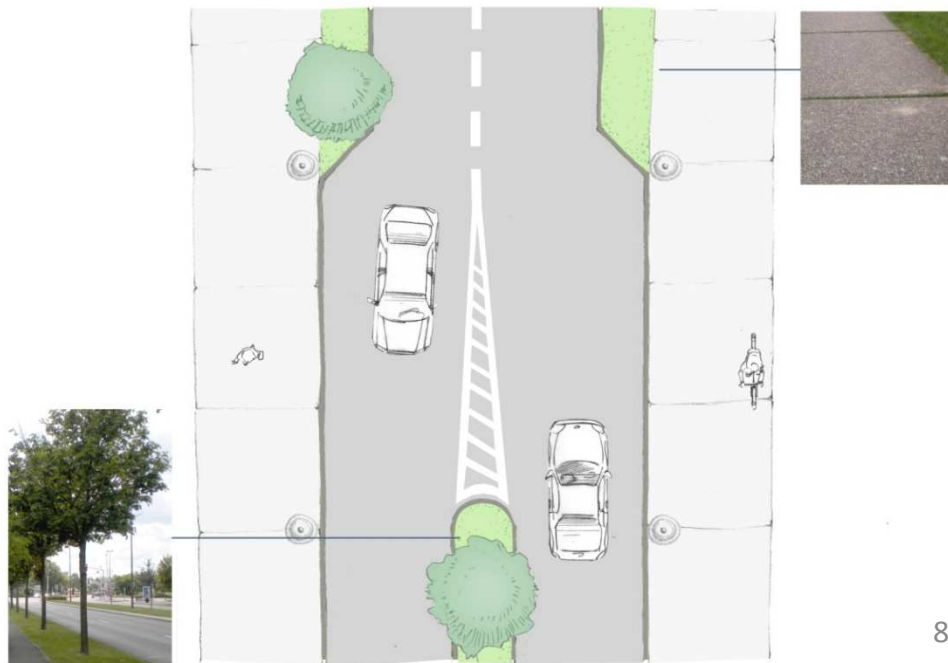
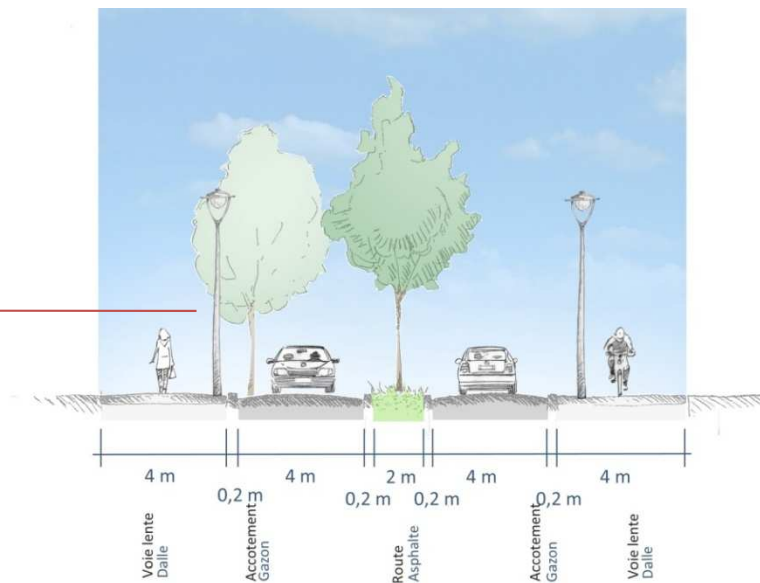
— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40

- Modification de la structure de la voirie.
Afin de diminuer la vitesse et de mieux structurer les espaces voitures et usagers lents, nous proposons de modifier la N40 comme suit :
 - Création d'effets de porte (cfr page suivante et point 2)
 - A partir des effets de porte, modification de la structure de la voirie :
 - Avant : accotement/ une bande/ un ilot marqué/ une bande/accotement
 - Après : trottoirs / espace de stationnement/ 2 bandes/ trottoirs



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40

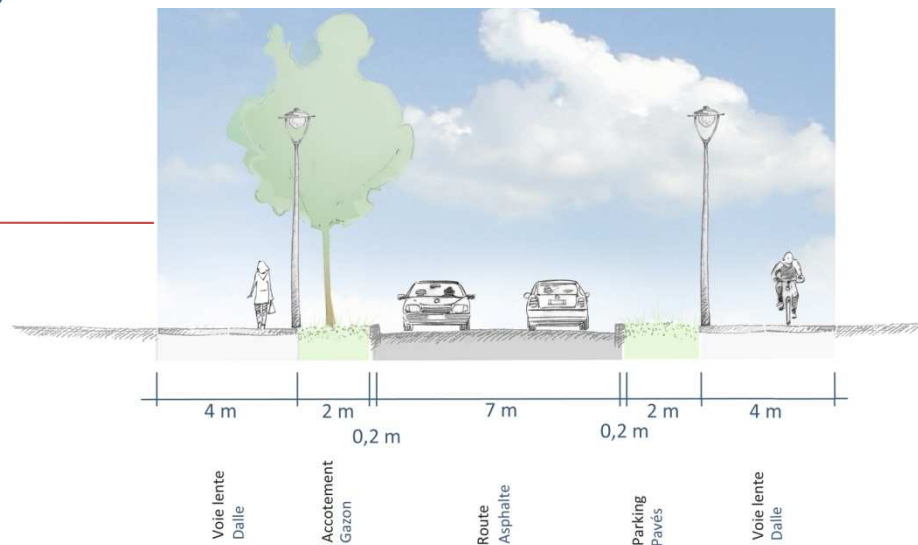
- **Élargissement et aménagements des trottoirs**
Les trottoirs de part et d'autre de la chaussée seront aménagés afin de présenter une largeur de 4 mètres.
L'objectif de cet aménagement est de créer des zones sécurisées pour les usagers lents et ainsi de favoriser le déplacement des enfants du village vers l'école, des habitants vers les commerces, ...
Les trottoirs seront aménagés afin de les rendre mixtes et donc utilisables aussi bien par le cycliste que le piéton.
 - **Plantation d'arbres et espaces engazonnés**
Le caractère très minéral de la traversée de Boussu par la N40 renforce l'aspect « route rapide » et ne permet pas de faire comprendre aux automobilistes qu'ils se trouvent dans une localité.
Afin d'atténuer cette situation mais aussi de rendre les sols plus perméables, il est proposé d'installer une suite de tilleuls argentés à intervalles réguliers sur le côté droit de la N40 (dans le sens Philippeville-Beaumont). Les plantations se font sur un seul côté de la voirie afin de maintenir et valoriser les échappées visuelles vers les Lacs et le village.
Cet alignement serait organisé à partir des deux effets de porte et tout le long de la traversée de Boussu.
De plus, nous préconisons également de prévoir des espaces verts perméables par la mise en place d'un bord engazonné se présentant par intermittence (en alternance avec le stationnement). Il crée une distance avec la route tout en permettant à l'eau de filtrer au travers du sol plutôt que dans les égouts.
-

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40

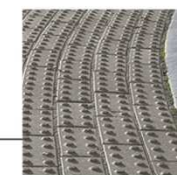
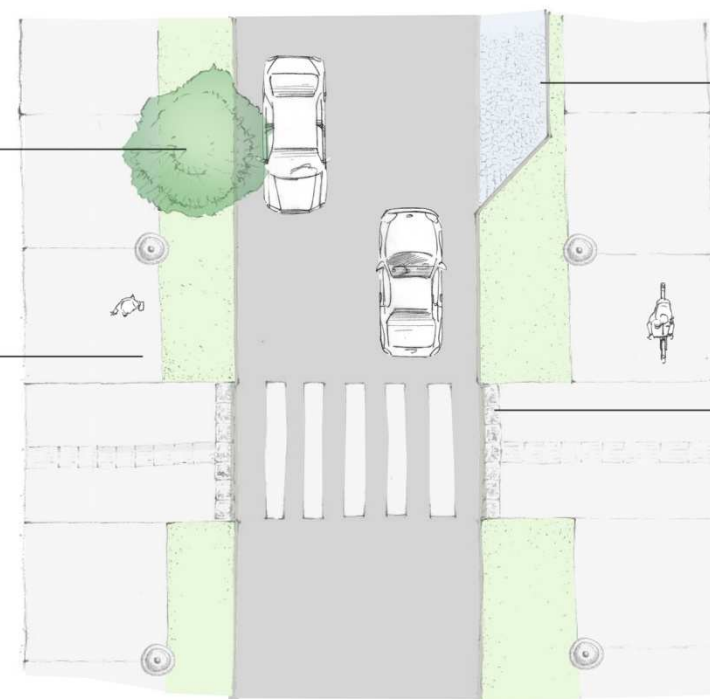


e-asphalte onnement-pavés
trottoir mixte-pavés arbres
Section 1 Section 2



4 m 2 m 0,2 m 7 m 0,2 m 2 m 4 m

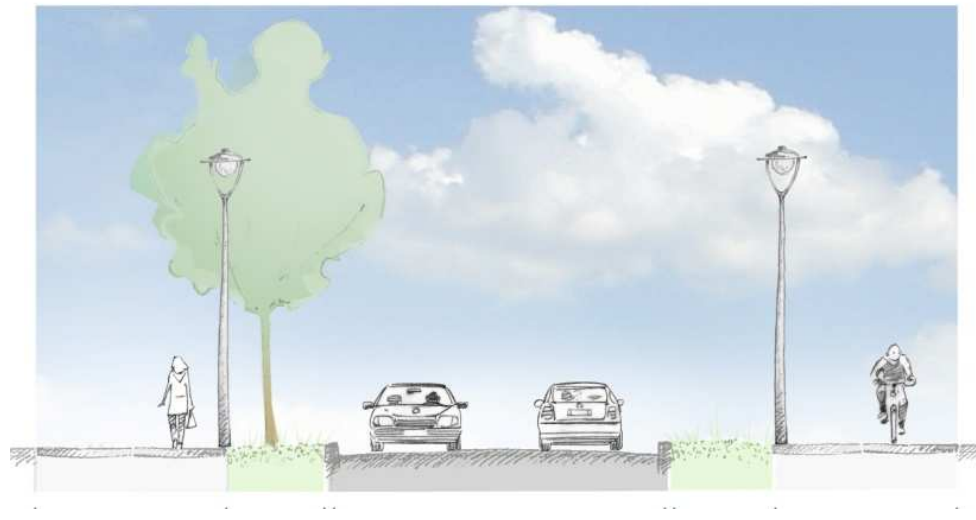
Voie lente Dalle
Accotement Gazon
Route Asphalte
Parking Pavés
Voie lente Dalle



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40

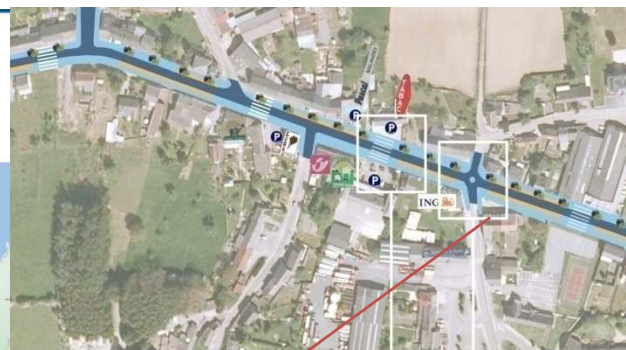
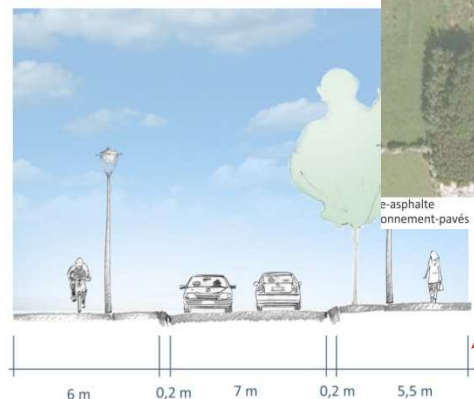
- Mise en place d'un stationnement structuré et cohérent
Les zones de stationnement sont organisées en adéquation avec les traversées, les localisations de commerces et les espaces de recul des bâtiments.
Des zones de parking « hors voirie » sont maintenues et aménagées au niveau de l'épicerie, de la librairie, de la boulangerie et de la friterie.
Des zones de stationnement parallèles à la N40 sont aménagées soit de part et d'autre de la chaussée soit en alternance.
A noter qu'une distance de min 16,5 mètres est laissée entre les arbres afin de permettre trois stationnements en longueur.
- Installation de nouveaux luminaires
Les luminaires actuels ne correspondent pas à l'image que l'on veut véhiculer, à savoir l'image d'une localité rurale, accueillante, ...
Il convient donc de remplacer des luminaires de types « autoroutiers » par des luminaires plus urbains.



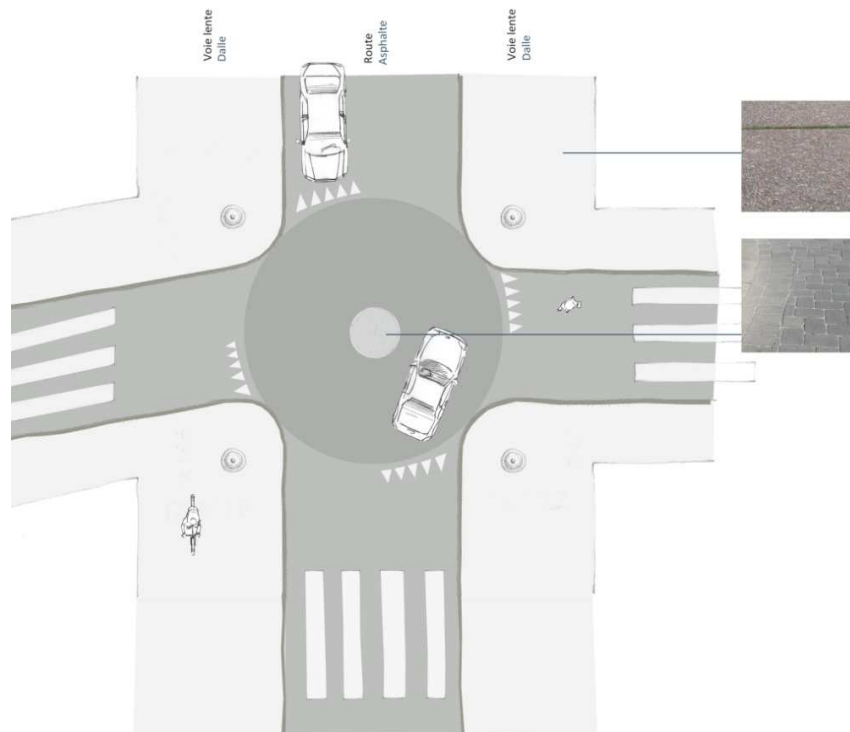
Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40

SECTION NATIONALE 40



- Rond point :
Avec le développement touristique des Lacs de l'Eau d'Heure, des pics de trafic sont également constatés entre 8 et 12h en venant de Beaumont et entre 17 et 21h en venant de Silenrieux.
Des problèmes d'encombrement des voiries et de traversée de la N40, au carrefour avec la route de Féronval, sont alors régulièrement constatés.
Afin de rendre la circulation plus fluide et d'éviter que les automobilistes utilisent les petites rues villageoises pour éviter ces ralentissements, il est proposé de créer un rond point marqué au sol au carrefour entre la N40 et la rue de Féronval.



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 1 : Aménagement et sécurisation de la N40

Désignation des travaux	Unité	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
A. Travaux de démolition				
Démolition sélective de revêtements existants jusqu'à la fondation	m ²	14000	25 €	350.000 €
Démolition complète de revêtement (pour plantation)	m ²	1200	22 €	26.400 €
B. Travaux de revêtements				
Placement de bordures en pierre bleue	mct	940	65 €	61.100 €
Dallage de plaque béton coloré pour surface piétonne	m ²	6400	60 €	384.000 €
Revêtement hydrocarboné pour voirie	m ²	6000	55 €	330.000 €
Revêtement en pavés pour stationnement	m ²	1000	75 €	75.000 €
Peinture signalétique routière et panneaux	fft			20.000 €
Revêtement - Aménagement PMR	fft			5.000 €
Aménagement rond-point (y compris fondation et sous-fondation) et signalisation	m ²	79	80 €	6.320 €
C. Travaux de plantations				
Engazonnement (y compris remblais de terre arable)	m ²	120	10 €	1.200 €
Arbres 18/20: fosses de plantation, tuteurs	pc	34	500 €	17.000 €
D. Eclairage et mobilier				
Luminaires et câblage	pc	52	1.950 €	101.400 €
Poubelles	pc	5	1.000 €	5.000 €
E. Egouttage				
Filet d'eau - Avaloirs - Raccordement au réseau existant	mct	1600	85 €	136.000 €
total HTVA				1.518.420 €
imprévus 10%				151.842 €
total HTVA+imprévus				1.670.262 €
Honoraires 8,5 %				141.972 €
Total HTVA + honoraires				1.812.234 €
TVA 21%				380.569 €
TOTAL TVAC				2.192.803 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 2 : Effets de porte

N°	Actions
2	Sécuriser les traversées de Boussu par l'aménagement d'effets de porte

Lorsqu'un automobiliste arrive de Beaumont, Philippeville ou des Lacs de l'Eau d'Heure, il ne prend pas souvent conscience qu'il traverse une localité.

Les voiries sont larges, aménagées ou équipées comme des nationales rapides.

Cette situation génère inévitablement des problèmes de vitesse et de sécurité et rend le village presque invisible.

Tant les grands axes routiers que l'étalement du bâti empêchent une lisibilité et une délimitation claire de Boussu-Lez-Walcourt.

L'aménagement de quatre 'portes de village' entend rétablir des limites visuelles au village et augmenter sa lisibilité. Ces effets d'entrée entraînent également le ralentissement de la circulation à l'intérieur de l'entité.

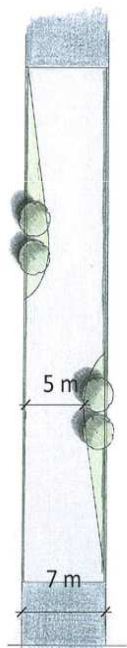
Ces quatre aménagements possèdent des caractéristiques propres à leur rôle et leur situation ;

- Entrée venant d'Erpion
Un dévoiement planté d'arbres resserre la route. Il signale l'entrée en même temps qu'il amortit la vitesse des véhicules. Il s'inscrit également dans le cadre des bâtiments qui l'entourent et contribue à un effet de porte de la campagne ouverte à une zone de village bâtie.
Cet effet est accentué par la plantation de deux arbustes et le changement de revêtement.
- Entrée par la rue de Féronval
Un plateau est prévu. Encadré de taillis, il présente également une légère hauteur renforcée par le changement de matériau. Il introduit la place et indique l'entrée dans le village.
- Entrées par la N 40, venant de Beaumont et venant de Philippeville
L'entrée se veut premièrement visuelle. Un îlot articule la route large de 10 mètres en un rétrécissement de 7 mètres. L'îlot est planté de deux arbres établissant un signal visuel. Le rétrécissement, le changement des abords et trottoirs finissent de signaler l'entrée dans le village.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

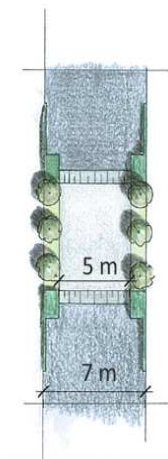
— Action 2 : Effets de porte

Dévoisement



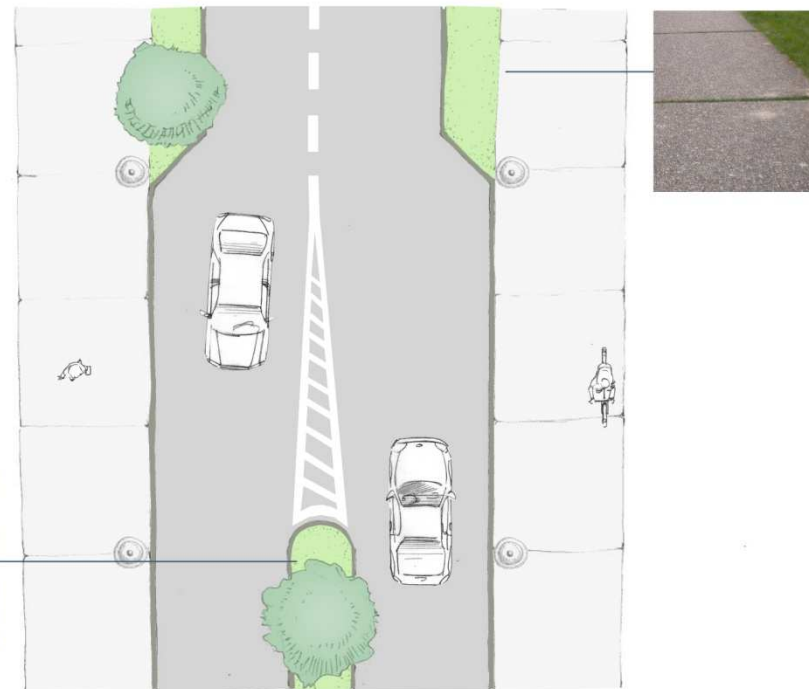
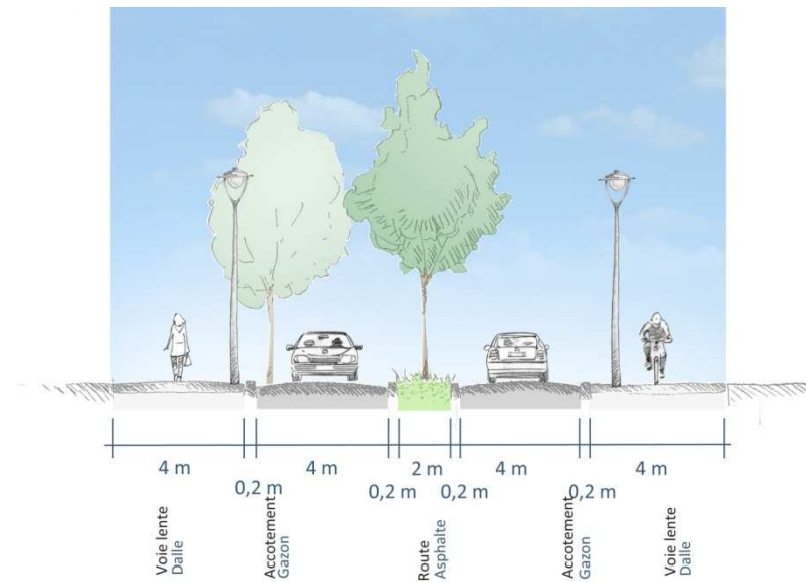
Voir Aménagement N40

Plateau



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 2 : Effets de porte



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 2 : Effets de porte

Désignation des travaux (hors N40)	Unité	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
A. Travaux d'aménagements				
Aménagement d'un dévoiement : installation de deux îlots(y compris fondation et sous-fondation)	fft			800 €
Aménagement d'un plateau (y compris fondation et sous-fondation)	fft			500 €
B. Travaux de plantations				
Engazonnement (y compris remblais de terre arable)	m ²	120	10 €	1.200 €
Arbres 14/16: fosses de plantation, tuteurs	pc	2	300 €	600 €
total HTVA				3.100 €
imprévus 10%				310 €
total HTVA+imprévus				3.410 €
Honoraires 8,5 %				290 €
Total HTVA + honoraires				3.700 €
TVA 21%				777 €
TOTAL TVAC				4.477 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 3 : Installations florales et arbustives

N°	Actions
3	Installations florales et arbustives

L'espace public actuel de Boussu est essentiellement minéral.

Afin de valoriser l'ensemble villageois, il est proposé d'organiser un plan de plantation sur l'ensemble du village

Ce plan va permettre :

- d'égayer les espaces vides
- de structurer certains espaces
- de mettre en valeur le patrimoine (ex: chapelle)
- d'atténuer l'effet visuel négatif de certains aménagements.

Un plan pointe les différents espaces de recul potentiels.

Chacun de ces espaces se voit planté d'un érable champêtre. La taille modeste de l'arbre s'ajuste à l'échelle du village tandis que sa présence ponctue les rues et ruelles de couleurs et sert de repère visuel.

Un massif d'Hydrangea et de roses trémières est également plantés au coin de la Grand-Rue et de la rue du Paradis. Il colore de ses fleurs l'entrée de village par Erpion.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 3 : Installations florales et arbustives



Plantation d'un alignement de Tilleuls argentés

Aménagement de la grand-place

Erables champêtres et parterre de roses trémières

Plantation d'érable champêtre

Aménagement Hydrangea & roses trémières



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 3 : Installations florales et arbustives



Erable champêtre en espace de recul



Tilleul argenté en alignement



Aménagement floral de roses trémières et d'hydrangea

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 3 : Installations florales et arbustives

Désignation des travaux	Unité	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
A. Travaux de démolition				
Démolition complète de revêtement (pour plantation)	m ²	11	22 €	242 €
Démolition sélective de revêtements existants jusqu'à la fondation	m ²	40	25 €	1.000 €
C. Travaux de plantations				
Massifs de vivaces (5 plants au m ²)	m ²	40	14 €	560 €
Arbres 14/16: fosses de plantation, tuteur	pc	11	300 €	3.300 €
total HTVA				5.102 €
imprévus 10%				510 €
total HTVA+imprévus				5.612 €
Honoraires 8,5 %				477 €
Total HTVA + honoraires				6.089 €
TVA 21%				1.279 €
TOTAL TVAC				7.368 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 4 : Signalétique « commerces et services »

N°	Actions
4	Installation d'une signalétique « commerces et services »

Un des objectifs de Boussu-lez-Walcourt est de se positionner, notamment dans le cadre du développement des Lacs de l'Eau d'Heure, comme pôle de commerces et de services de proximité.

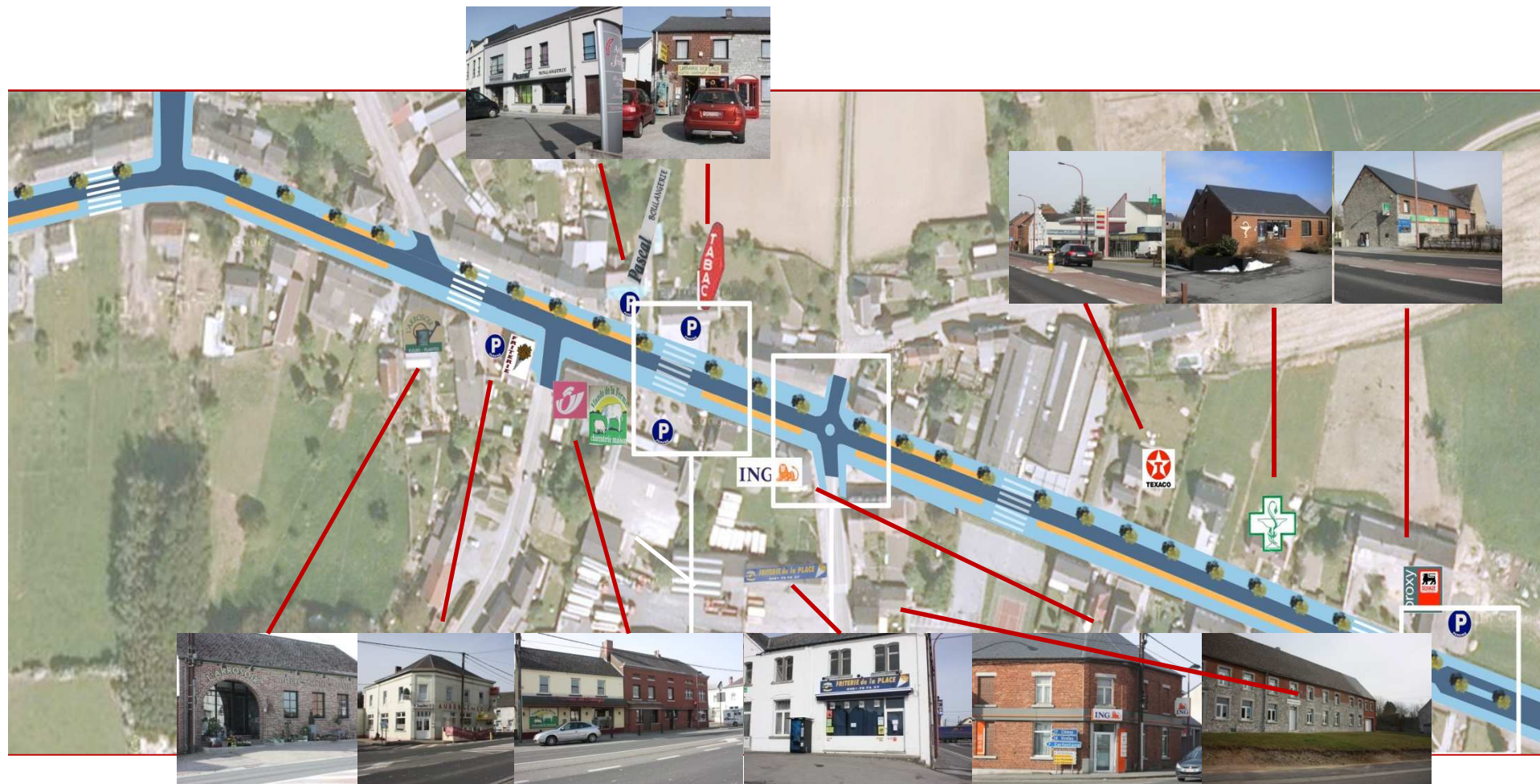
Il est vrai que Boussu-lez-Walcourt propose une offre assez diversifiée de petits commerces : friteries, boucherie, boulangerie, librairie, épicerie, pharmacie, station-service, banque, poste, coiffeur, fleuriste, cafés.

Dans le cadre du développement du pôle touristique majeur au sein des Lacs de l'Eau d'Heure, il est important de pouvoir capter l'attention de ces clients potentiels, de les informer sur l'offre commerciale présente et de les accueillir au sein des commerces.

La majorité de ces commerces sont situés de part et d'autre de la N40 (Chaussée de Beaumont), sur un tronçon de 500 m.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 4 : Signalétique « commerces et services »



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

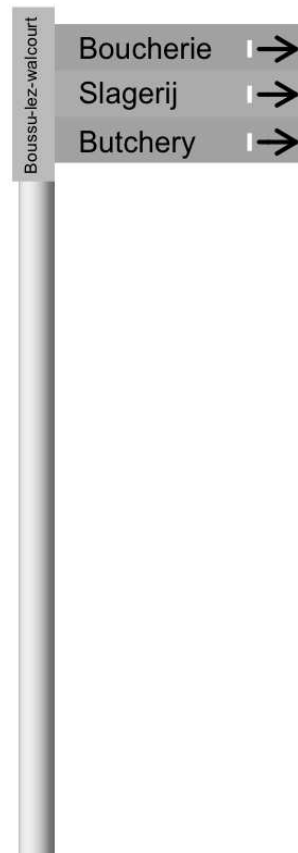
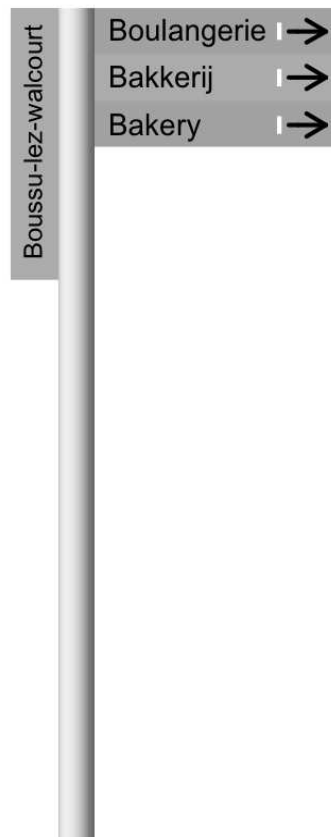
— Action 4 : Signalétique « commerces et services »

La présente action porte sur la mise en place d'une signalétique spécifique « commerces ».
Cette signalétique a pour missions:

- d'informer l'automobiliste qui traverse Boussu-lez-Walcourt (route de Beaumont-N40 et rue de Féronval) des types de commerces qui sont présents dans le village.
Ainsi, il ne s'agit pas de renforcer les enseignes commerciales mais bien de prévoir une signalétique qui indique en français, néerlandais et anglais « l'épicerie », « la boucherie », « la boulangerie »,
Ces outils de signalisation (recto/verso) seront placés au niveau du commerce
- d'accueillir les clients potentiels au sein des commerces . Dans ce cas, la signalétique se matérialise sous forme de panneau mural qui réprecise le type de commerce (ex: la boucherie), les jours et heures d'ouverture

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

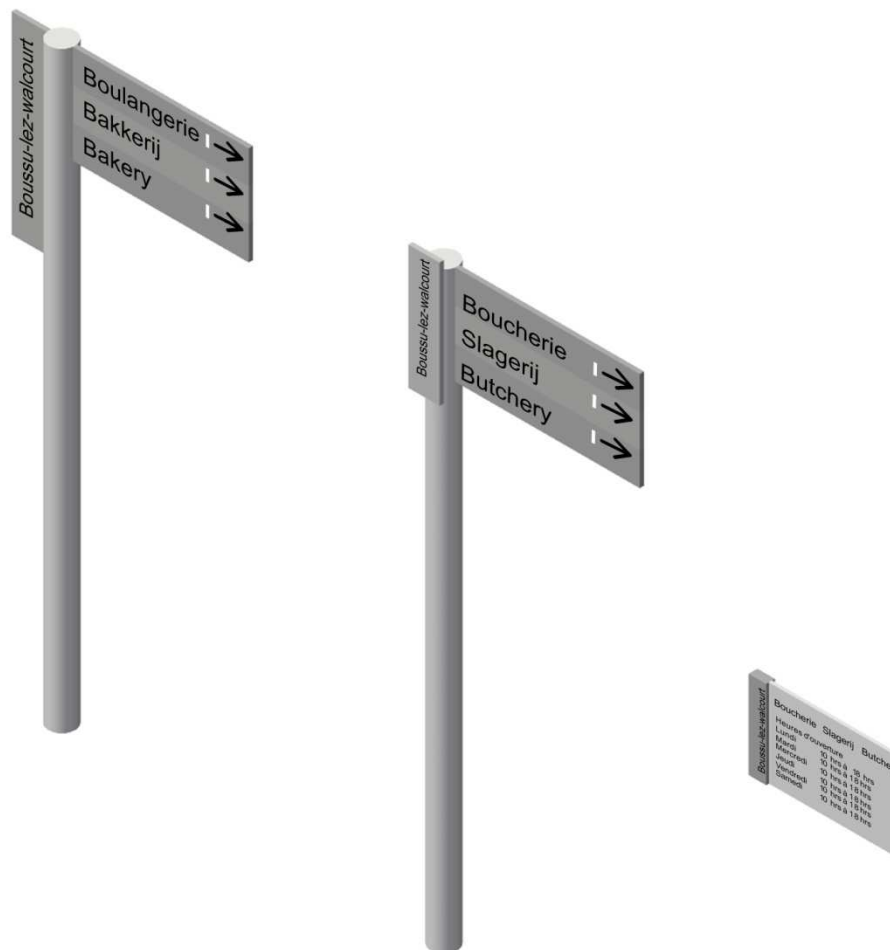
— Action 4 : Signalétique « commerces et services »



Boussu-lez-walcourt	Boucherie	Slagerij	Butchery
	Heures d'ouverture		
Lundi	10 hrs à 18 hrs		
Mardi	10 hrs à 18 hrs		
Mercredi	10 hrs à 18 hrs		
Jeudi	10 hrs à 18 hrs		
Vendredi	10 hrs à 18 hrs		
Samedi	10 hrs à 18 hrs		

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

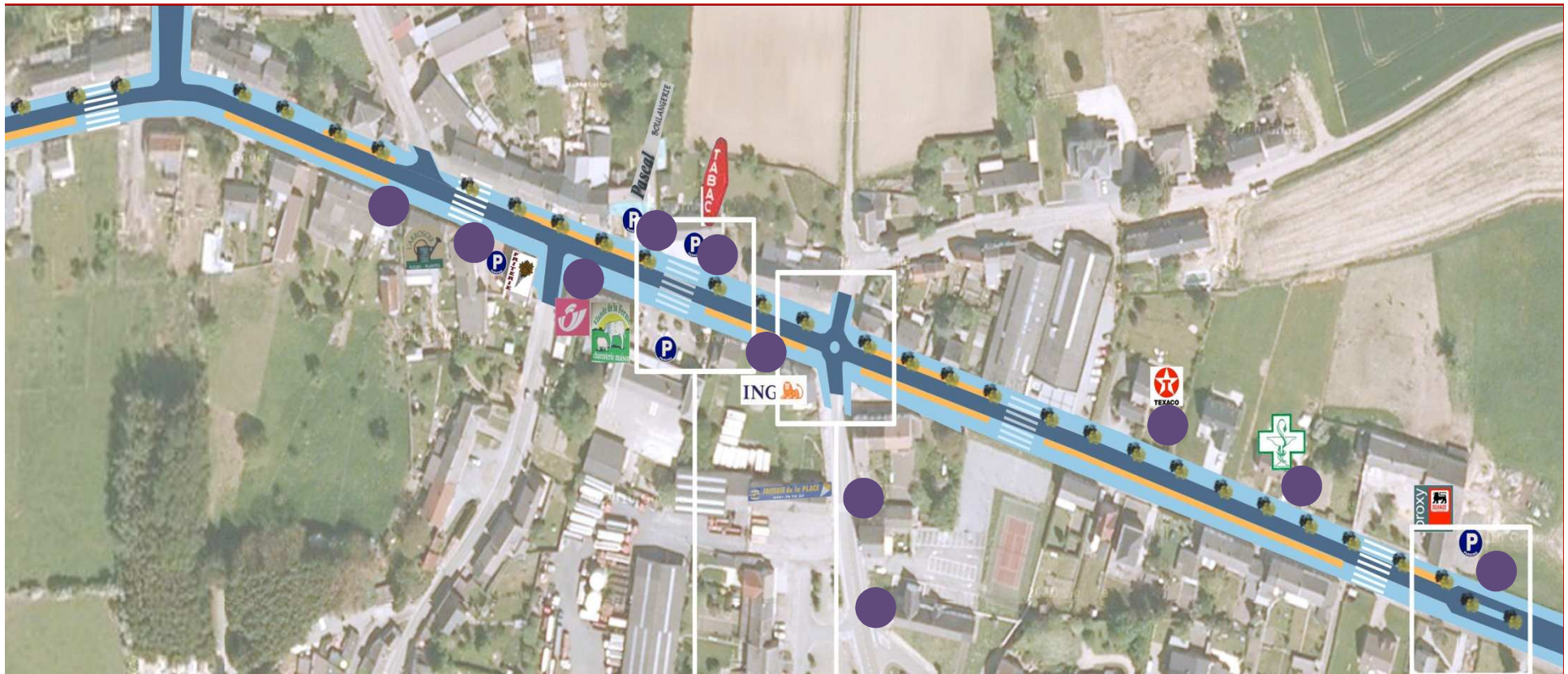
— Action 4 : Signalétique « commerces et services »



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 4 : Signalétique « commerces et services »

● Lieux d'implantation de la signalétique



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 4 : Signalétique « commerces »



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 4 : Signalétique « commerces et services »



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 4 : Signalétique « commerces et services »

Désignation des postes	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
Etude pour la mise en œuvre			
Charte design et graphique, schéma d'implantation, CSC et mise en page	FF	8.000,00 €	8.000,00 €
Fabrication, impression et pose			
Panneaux sur mât (mât + 3 lames directionnelles R/V)	11	1.450,00 €	15.950,00 €
Panneaux muraux	11	800,00 €	8.800,00 €
sous-total HTVA			32.750,00 €
Suivi			
Suivi des autorisations de placement, piquetage, suivi et réception	7,50%		2.456,25 €
Total HTVA			35.206,25
TVA 21%			7.393,31 €
TOTAL TVAC			42.599,56 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

N°	Actions
5	Mise en place d'une politique de valorisation des commerces vitrines, enseignes et mobilier commercial

Le positionnement des commerces de Boussu-lez-Walcourt passe nécessairement par la mise en place d'une politique de valorisation de l'esthétique de ces commerces.

Les devantures des magasins sont l'expression de la vitalité du commerce du territoire. Elles constituent un atout du paysage des rues, véritables vitrines commerciales, touristiques et économiques.

Un ensemble peu attrayant peu générer un recul du client qui s'imaginera que les services et produits proposés sont à l'image du bâtiment.

Une vitrine sombre, l'absence d'informations sur les périodes d'ouverture, des emplacements de parkings encombrés qui ne permettent pas le passage de piétons,... sont autant d'éléments qui peuvent jouer en défaveur des commerces.

Si la mise en place du plan qualité apportera un certain nombre de réponses à des problèmes rencontrés par les commerces de Boussu-lez-Walcourt (notamment en terme de parking), il convient que les commerçants s'impliquent également dans une démarche personnelle de valorisation de leur établissement .

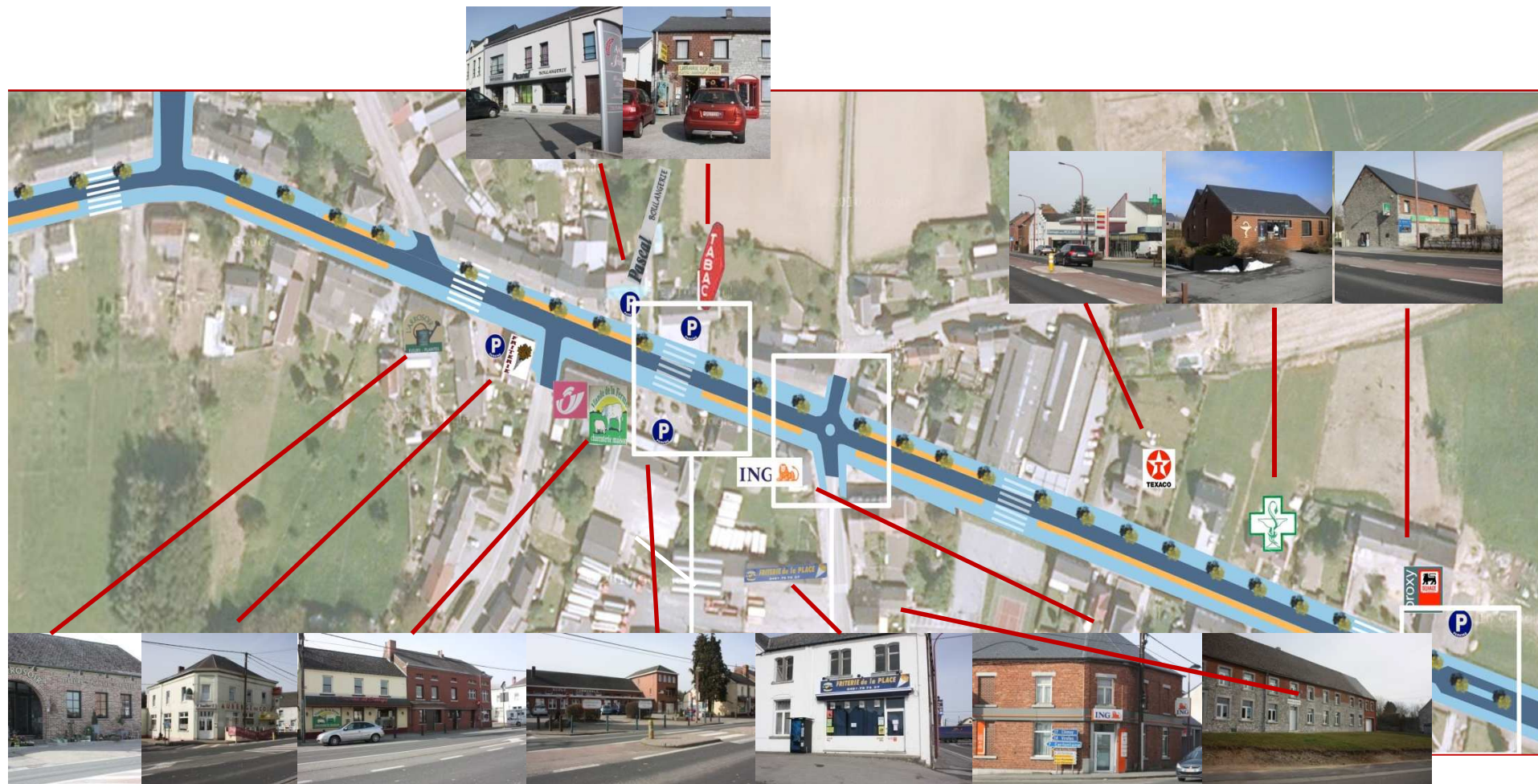
Afin de sensibiliser et d'encadrer ce type d'actions, il convient d'organiser les actions suivantes :

- 1- définir et mettre en œuvre une charte sur les enseignes
- 2- définir et mettre en œuvre une ligne de conduite en matière de valorisation des façades et vitrines commerciales
- 3- définir et mettre en œuvre une charte sur le mobilier commercial.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Les établissements concernés



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Les enseignes

La mise en place d'un tel projet doit se faire dans le cadre d'un règlement communal sur les enseignes.

Ce type de règlement prévoit que :

- La pose d'une enseigne ou d'un dispositif de publicité est subordonnée à l'introduction préalable au Collège Communal d'une demande de permis d'urbanisme et l'obtention dudit permis (articles 264,9° et 265/1 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine), que la demande doit également satisfaire aux codes, réglementations et prescriptions suivant le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP), le règlement général sur les bâtisses applicable aux zones protégées.
- La charte vise l'harmonie du patrimoine architectural, culturel, touristique. L'enseigne doit informer le visiteur de l'objet, de la personnalité et de la spécificité de l'établissement sans encombrer la lisibilité du bâtiment et de la façade.
- Le nombre d'enseigne par établissement, leur type, leurs modalités de placement et leur position sont réglementés.
- Exemple : une enseigne contre la façade, une enseigne perpendiculaire à la façade
- Dans la mesure où la signalétique « commerces » a été mise en place, les totems sur pied ne sont plus autorisés et les commerces sont tenus d'afficher les informations « périodes d'ouverture » en utilisant les outils muraux développés dans le cadre de ce projet de signalétique
- Le bénéficiaire s'engage à maintenir l'enseigne dans un parfait état pour une période déterminée (ex : 9 ans)

La mise en place de nouvelles enseignes concerne également les établissements publics (école, foyer culturel,...)

Enseignes autorisées :

- Une enseigne contre et parallèle à la façade : disposée horizontalement dans l'espace compris entre le bord supérieur des linteaux des baies du rez-de-chaussée et le bord inférieur des seuils des fenêtres du 1er étage ou sur l'imposte.
- Une enseigne perpendiculaire à la façade fixée dans l'espace compris entre le bord supérieur des linteaux des baies du rez-de-chaussée et le bord inférieur ou supérieur des fenêtres du premier étage. Un élément architectural décoratif particulier ne peut être dissimulé ou abîmé par l'enseigne, l'épaisseur de l'enseigne double face doit être la plus minime possible et ajourée (selon le matériau), la largeur sera dictée par la situation (selon l'é étroitesse de la rue, le passage des véhicules, la police, le service incendie...).
- Un logo ou une marque : pas de sponsor, ni publicité.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Les enseignes

Type d'enseigne :

- Enseigne « lettrage » plat ou en relief mais non lumineux (1 couleur dominante)
- Les lettres sont détachées ou d'écriture liée (pose par plots)
- Teintes définies afin d'être en harmonie avec la façade
- Les caissons lumineux sont interdits
- L'éclairage des enseignes est indirect, rasant ou par l'arrière.
La couleur des structures éclairantes est en harmonie avec le bâtiment et l'enseigne.



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Les enseignes

Les couleurs des enseignes se définissent selon les trois types de façades rencontrés dans Boussu-lez-Walcourt



RAL 7015



RAL 3003



RAL 7015



RAL 9016



RAL 7015



RAL 9016



RAL 3003

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Les vitrines

Le règlement communal à mettre en place doit également prévoir que les devantures de magasins et de bâtiments destinés à un usage commercial doivent être simples, neutres et harmonisées, afin d'altérer le moins possible la valeur visuelle du bâtiment. Les devantures ne peuvent pas s'affirmer par des agencements colorés, brillants ou des reliefs exagérés.

La peinture des façades à usage commercial est considérée comme faisant partie de l'agencement publicitaire soumis à autorisation.

Les préconisations pourraient être les suivantes :

- respecter l'échelle et le rythme architectural des bâtiments, reprendre les grandes verticales de la façade concernée ;
- vitrine limitée à la hauteur du rez-de-chaussée.
- vitrine encastrée en retrait de 20 cm du nu de façade.

Matériaux : menuiseries de bois ou métal laqué ou peint ; verre teinté ou sérigraphié autorisé en fonction de la conception d'ensemble de la vitrine et de la devanture.

Les vitrines sont aérées, sans indication ni publicité commerciale. Les produits sont, dans la mesure du possible, mis en valeur.

Couleurs : brique, blanche ou pierre. En aucun cas les chartes couleurs des franchises ne peuvent être appliquée

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Valorisation des commerces



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrites, enseignes et mobilier commercial

Le mobilier commercial

Tentes solaires

Elles sont disposées dans l'espace compris entre le bord supérieur des linteaux des baies du rez-de-chaussée et le bord inférieur des seuils des fenêtres du 1er étage ou sur l'imposte. Elles ne débordent pas latéralement des alignements formés par les montants extérieurs des baies de l'étage et respectent la modulation de la façade. Le mécanisme est rétractable et de ton gris, le déploiement maximum de la tente sera dicté par la situation (selon l'é étroitesse de la rue, le passage de véhicule, etc...)

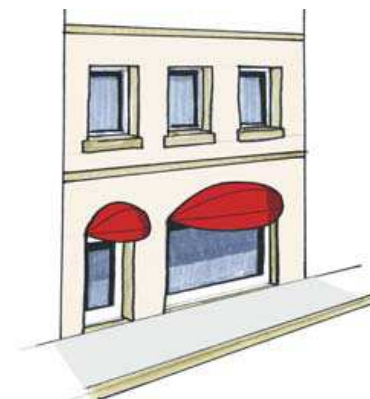
Pas de sponsor, ni publicité; seul le nom de l'établissement peut apparaître.

La toile sera en harmonie avec la façade.



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Valorisation des commerces



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Le mobilier commercial

Mobiliers publicitaires

Les mobiliers publicitaires sont interdits.

Est considéré comme mobilier publicitaire, toute inscription, tout équipement, mobilier (à l'exclusion des enseignes), destinés à informer le public ou à attirer son attention.



Terrasses : tables, chaises, parasols

Le mobilier sera choisi afin d'être en harmonie avec la devanture.

Le matériau utilisé doit garantir l'entretien et la pérennité du mobilier. Le mobilier en plastique n'est pas autorisé.

Les terrasses sont limitées par des jouées rigides (pas en plastique).

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Valorisation des commerces

Les couleurs des mobiliers se définissent selon les trois types de façades rencontrés dans Boussu-lez-Walcourt



RAL 7015



RAL 3003



RAL 7015



RAL 9016



RAL 7015



RAL 9016



RAL 3003

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

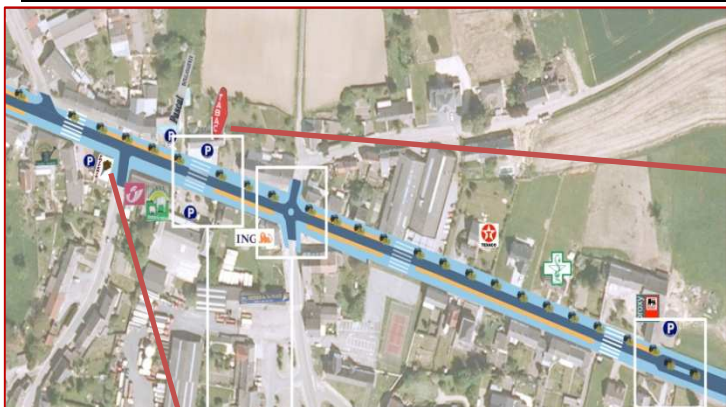
— Action 5 : Valorisation des commerces



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Les établissements concernés par cette action



- Placer une nouvelle enseigne parallèle à la façade et une enseigne perpendiculaire
- Rendre la vitrine plus « aérée » en supprimant les publicités apposées sur les vitres
- Supprimer l'ensemble des mobiliers et signalétiques d'ordre commercial
- Intégrer les distributeurs



- Supprimer les enseignes et les remplacer par une nouvelle enseigne parallèle à la façade et une enseigne perpendiculaire
 - Supprimer les inscriptions sur les vitres
 - Rafraîchir la peinture de la façade
 - Remplacer la tente solaire et en placer au niveau des trois vitres (même teinte que l'enseigne)
 - Placer une nouvelle terrasse en bois qui se prolonge jusqu'à l'espace friterie
 - Placer du mobilier (tables et chaises) dans des matériaux bois ou métal.
- Cfr ci-après un exemple de mise en valeur

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

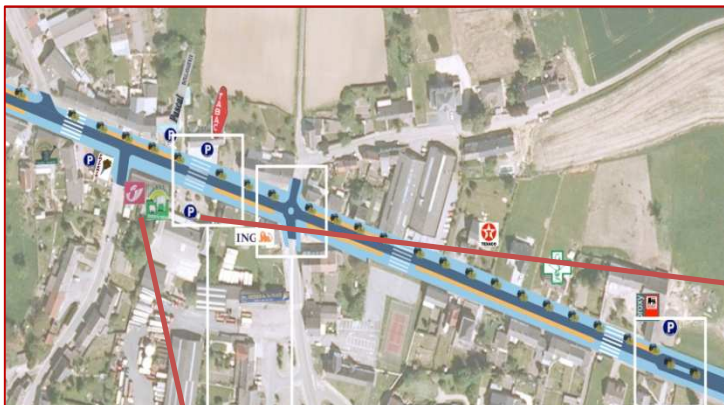
— Action 5 : Valorisation des commerces



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Les enseignes : les établissements concernés



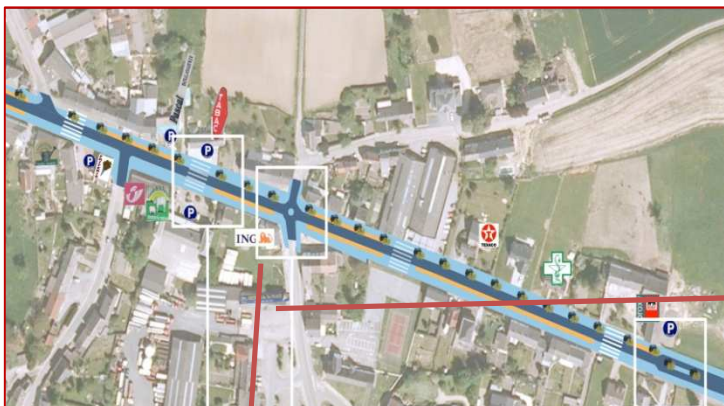
- Placer une nouvelle enseigne parallèle à la façade
- Végétaliser et fleurir les abords (cfr fiche spécifique)
- Supprimer les panneaux sur pied

- Supprimer l'enseigne et la remplacer par une nouvelle enseigne parallèle à la façade
- Rafraîchir la peinture de la façade (blanc avec le bas en gris RAL 7015)
- Remplacer le panneau « Viande de la ferme » par une image plus attractive des produits vendus
- Remplacer la pente en ardoise par des stores au dessus des deux fenêtres.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrines, enseignes et mobilier commercial

Les enseignes : les établissements concernés



- Supprimer l'enseigne et la remplacer par une enseigne murale et une perpendiculaire
- Prévoir sur la vitrine un espace affichage « menu »
- Intégrer le distributeur

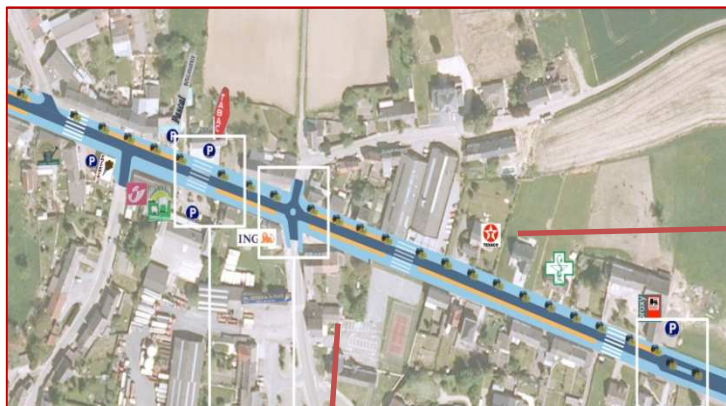


- Supprimer les enseignes et les remplacer selon les modèles définis dans la charte
- Supprimer le bandeau gris et orange qui se trouve sur la façade

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrynes, enseignes et mobilier commercial

Les enseignes : les établissements concernés



-Placer des enseignes conformes à la charte
- devanture du magasin (partie rouge et blanche) à rafraîchir ou à remplacer par des matériaux de type bois

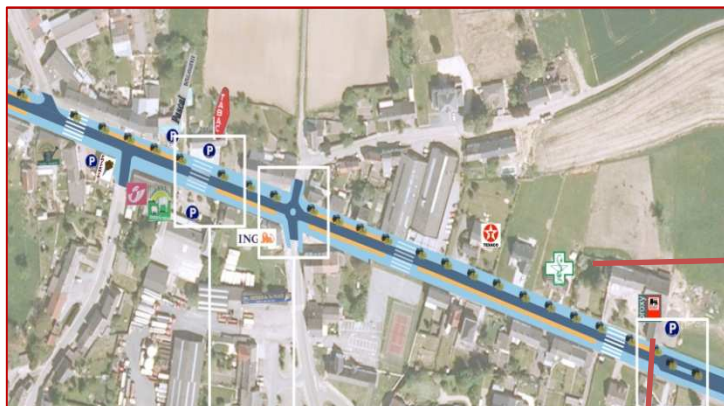


-Placer une enseigne conforme à la charte

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Vitrynes, enseignes et mobilier commercial

Les enseignes : les établissements concernés



-Placer une nouvelle enseigne parallèle à la façade



- Placer une nouvelle enseigne parallèle et perpendiculaire à la façade
-Intégrer le distributeur



-Placer une nouvelle enseigne parallèle à la façade
-Intégrer le distributeur
-Enlever les affichages commerciaux
-Remplacer le store
-Aménager la terrasse et remplacer le mobilier

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 5 : Valorisation des commerces

Désignation des postes	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
Fourniture et pose d'enseignes	11	7.500,00 €	82.500,00 €
Fourniture et pose de stores	7	3.000,00 €	21.000,00 €
Rénovation des vitrines	6	17.500,00 €	105.000,00 €
Enlèvement des dispositifs publicitaires	6	500,00 €	3.000,00 €
Mobiliers et terrasses	3	17.000,00 €	51.000,00 €
Total HTVA			262.500,00
TVA 21%			55.125,00 €
TOTAL TVAC			317.625,00 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 6 Aménagement de la Grand-Place

N°	Actions
6	Aménagement de la Grand-Place

Un des constats principaux de ce plan qualité est le manque de convivialité de la Grand-Place.

Espace public « coupé en deux » par la route de Féronval, la Grand-Place est devenue une vaste étendue aménagée mais dont les fonctions ne sont pas précises : place, parking, ...

Afin de rendre plus de visibilité au village et de renforcer ses fonctions, il convient de prévoir une redéfinition complète de l'espace Grand-Place, foyer, rue de la Poterie.

L'objectif de ce projet est de doter Boussu d'un lieu :

- que les habitants pourront se réapproprier
- qui permettra de soutenir la vie culturelle et locale : fêtes, marché, ...
- qui proposera un lien visuel avec le Lac de Féronval
- qui invitera les visiteurs à s'arrêter
- qui, à terme, permettra de soutenir le développement de nouveaux commerces locaux au cœur du village et sur la route des Lacs.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 6 Aménagement de la Grand-Place

Ainsi, le projet propose :

- Une modification du tracé de la route de Féronval afin de diminuer la vitesse et ses effets négatifs.
- L'aménagement de la Grand-Place plus en lien direct avec le foyer et ses espaces de jeux.
- L'aménagement de la place en un espace polyvalent et multi-usages. L'espace central est pensé de façon à se modeler, à être suffisamment flexible pour les différentes activités et manifestations ponctuelles : stationnement, fête foraine, marché, jeux, ducasses,...
- L'aménagement de trois zones de stationnement permanents qui permettent de stationner une septantaine de véhicules (ce nombre peut encore être augmenté en ouvrant l'espace polyvalent au stationnement)
- L'aménagement d'un point de vue. La direction de la place, les plantations, le dénivelé et les bancs dirigent le regard vers les Lacs de l'Eau d'Heure
- L'installation d'équipements de jeux et de détente pour tous les habitants
- Lisibilité et attractivité d'un espace d'arrêt-tourisme. La place présente à la nationale la traversant une petite zone de stationnement et une entrée fleurie. Ces appels visuels permettent une attractivité en matière de tourisme.

Les plantations d'arbres soulignent et complètent les contours de la place. Elles sont également plus denses au sein de la zone principale de stationnement de façon à masquer le stationnement (d'autres plantations arbustives sont également plantées à cet effet).

Plusieurs matériaux se rencontrent sur la place. Le principal est la pierre naturelle. Elle se calque sur les teintes grises croisées à l'intérieur du village.

L'asphalte est utilisée pour la nationale, le gravier sert aux emplacements parking.

La place centrale est fermée au Nord par la façade du foyer culturel. Celle-ci est mise en valeur par une rampe d'accès en grès.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 6 Aménagement de la Grand-Place



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 6 Aménagement de la Grand-Place



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 6 Aménagement de la Grand-Place



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 6 Aménagement de la Grand-Place

Désignation des travaux	Unité	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
A. Travaux de démolition				
Abattage et emport d'arbres(diam 16-25cm)	pc	14	85 €	1.190 €
Démolition sélective de revêtements existants jusqu'à la fondation (évacuation)	m ²	5300	25 €	132.500 €
Démolition complète de revêtement (pour plantations)	m ²	220	22 €	4.840 €
Démontage mobilier urbain	pc	7	65 €	455 €
B. Travaux de revêtements				
Remblais	m ³	1200	15 €	18.000 €
Déblais (pour mise en remblais)	m ³	800	10 €	8.000 €
Placement de bordures en pierre bleue (y compris fondation et sous-fondation)	mct	300	85 €	25.500 €
Dallage pour surface piétonne et carrossable (y compris fondation et sous-fondation)	m ²	900	75 €	67.500 €
Fourniture et pose de pavés de pierre naturelle oblongs (y compris fondation et sous-fondation)	m ²	2200	90 €	198.000 €
Revêtement hydrocarboné pour voirie	m ²	930	55 €	51.150 €
Revêtement en gravier pour stationnement	m ²	500	45 €	22.500 €
Réalisation des escaliers	fft			30.000 €
Signalisation, marquages,...	fft			5.000 €
C. Travaux de plantations				
Engazonnement (y compris remblais de terre arable)	m ²	220	10 €	2.200 €
Massifs de vivaces	m ²	160	14 €	2.240 €
Massifs arbustifs (y compris remblais de terre arable)	m ²	60	25 €	1.500 €
Arbres 14/16: fosses de plantation, tuteurs	pc	14	300 €	4.200 €
D. Eclairage et mobilier				
Câblage et luminaires	pc	12	1.950 €	23.400 €
Bancs	pc	5	1.400 €	7.000 €
Poubelles	pc	3	1.000 €	3.000 €
Potelets	pc	32	280 €	8.960 €
E. Egouttage				
Filet d'eau - Avaloirs - Raccordement au réseau existant	mct	300	85 €	25.500 €
total HTVA				642.635 €
imprévus 10%				64.264 €
total HTVA+imprévus				706.899 €
Honoraires 8,5 %				60.086 €
Total HTVA + honoraires				766.985 €
TVA 21%				161.067 €
TOTAL TVAC				928.052 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 7: Aménagement des abords de l'église

N°	Actions
7	Aménagement des abords de l'église

Site important dans la fonction villageoise de Boussu, l'église et ses alentours possèdent plusieurs qualités :

- Une zone natura 2000
- Une ouverture panoramique sur le village et la région
- Une situation centrale
- Un potentiel en terme de lieu de détente

Pour développer ces potentialités, le projet propose d'aménager les abords principalement par :

- la plantation d'arbres : plantation d'une allée d'érables champêtres
- l'aménagement des parterres fleuris : roses trémières, clématites, anémones,...qui prennent également appui sur le muret, soulignant celui-ci tout en installant une distance.

L'espace engazonné situé au pied de l'église se voit agrémenté de deux arbres (tilleuls argentés) et de mobiliers publics (lampadaire, banc, poubelle).

Sur la placette à l'est de l'église, un parterre fleuri entoure le monument aux morts (Roses Iceberg, Anémones, Phlox,...).

Les emplacements de stationnement sont également délimités par un revêtement en gravier.

La plantation d'un arbre et d'un parterre fleuri encadrent la chapelle (Hydrangeas et tilleul argenté).

En arrière de l'église, l'espace de stationnement en triangle s'enrichit d'un massif d'Hydrangea et d'un tilleul argenté. Une zone de revêtement gravier définit le stationnement.

Le nombre de places de stationnement actuellement présentes est conservé.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 7: Aménagement des abords de l'église

Tilleul argenté

Massifs d'Hydrangea

Abords fleuris

(Roses trémières, clématites, Anémones,...)

Erables champêtres

Parterre fleuri

(Roses Iceberg, Anémones, Phlox,...)

Tilleuls argentés

Hydrangea

Tilleul argenté



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 7: Aménagement des abords de l'église

Désignation des travaux	Unité	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
A. Travaux de démolition				
Démolition complète de revêtement (pour plantation)	m ²	100	22 €	2.200 €
Démolition sélective de revêtements existants jusqu'à la fondation	m ²	50	25 €	1.250 €
C. Travaux de plantations				
Gazon(type prairie y compris entretien 1 an)	m ²	60	10 €	600 €
Massifs de vivaces	m ²	300	14 €	4.200 €
Arbres	pc	12	300 €	3.600 €
total HTVA				11.850 €
imprévus 10%				1.185 €
total HTVA+imprévus				13.035 €
Honoraires 8,5 %				1.108 €
Total HTVA + honoraires				14.143 €
TVA 21%				2.970 €
TOTAL TVAC				17.113 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 8 : Eclairage

N°	Actions
8	Eclairage

La valorisation de la qualité territoriale de Boussu-lez-Walcourt passera également par une gestion de l'éclairage public.

Actuellement, l'éclairage, tant par les luminaires que par les câbles, déprécie le cadre de Boussu-lez-Walcourt.

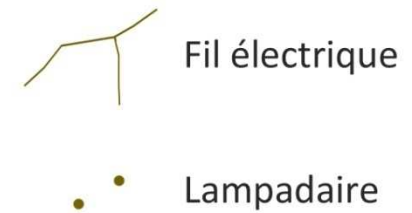
Afin de mettre en valeur l'espace public de Boussu et son patrimoine, le présent projet porte sur l'enfouissement des câbles électriques et l'installation de luminaires plus adaptés à l'environnement du village.

Ce projet sera organisé en différentes phases et en lien direct avec les projets d'aménagements de voiries qui seraient développés dans l'entité.



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 8 : Eclairage



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 8 : Eclairage

Désignation des travaux	Unité	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
Ouverture des tranchées	m	2400	70 €	168.000 €
Enfouissement des câbles	m	2400	125 €	300.000 €
Luminaires	pièce	21	1.950 €	40.950 €
total HTVA				508.950 €
imprévus 10%				50.895 €
total HTVA+imprévus				559.845 €
Honoraires 8,5 %				47.587 €
Total HTVA + honoraires				607.432 €
TVA 21%				127.561 €
TOTAL TVAC				734.993 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain

N°	Actions
9	Mobilier urbain

La politique de valorisation des espaces publics ne serait pas complète sans la mise en place d'une charte d'utilisation du mobilier urbain.

Cette charte communale, à mettre en place, définira le type de mobiliers (bancs, poubelles, jeux) qui peuvent être implantés à Boussu.

La coordination de l'ensemble du mobilier participe à l'identité de Boussu. Le mobilier doit rester discret pour laisser la primauté au bâti tout en s'affirmant pour séquencer et animer l'espace public. La parcimonie et le choix judicieux des emplacements sont indispensables pour ne pas envahir l'espace et détériorer sa lisibilité. La couleur doit être arrêtée et décrite pour une déclinaison aisée suivant l'usage. L'entretien régulier est essentiel à la propreté, condition complémentaire à l'identité forte de la ville dans le rôle d'attrait et de cadre de vie.

La charte de mobilier urbain concerne l'ensemble des équipements installés sur le domaine public, destinés à faciliter les déplacements, le confort et l'information des usagers.

La charte des mobiliers urbains est un référentiel en termes de typologies et d'esthétique qui s'adresse à l'ensemble des acteurs amenés à décider, concevoir, opérer sur le domaine public de Boussu-lez-Walcourt et de la commune de Froidchapelle. Il s'agit de garantir et de préserver dans le temps comme dans l'espace la cohérence générale du paysage de l'espace public, d'harmoniser les modèles de mobiliers (style, couleurs, matières...) et de maîtriser les renouvellements avec une vision d'ensemble.

Ci-après des pistes pour la charte graphique

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain

Les teintes de mobiliers



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain

Les bancs

Types	Banc droit Banquette
Matériaux	Soit piétement en fonte teinte RAL 7015 et assise en bois naturel garanti minimum 10 ans contre la pourriture et les insectes Soit piétement en fonte et assise en grenailage et métallisation (avec une couche d'apprêt et 2 couches de peintures polyuréthane séchées au four) – teinte RAL 7015
Dimensions	Longueur 180 cm

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain

Les poubelles

Types	Poubelle circulaire avec verrouillage du couvercle par clef triangulaire. Bac intérieur en aluminium. Pas de piétement.
Matériaux	Fonte d'aluminium laqué Teinte RAL 7015
Dimensions	Capacité 90 L

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

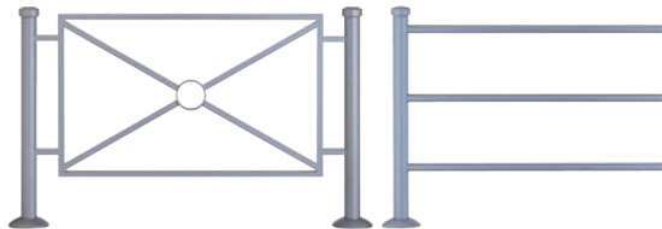
— Action 9 : Charte de mobilier urbain

Les barrières et potelets

Matériaux	<p>Barrières : Deux tubes en acier de 76 mm de diamètre, cadre en tube acier 30 x 30 mm, têtes et embases décoratives en fonte mécanique aciérée. Teinte RAL 7015</p> <p>Potelets : tube en acier de 76 mm de diamètre, tête et embase décorative en fonte mécanique aciérée. Teinte RAL 7015</p>
Dimensions	Hauteur hors sol de 1,10 m
Remarque	<p>La barrière sera utilisée de manière exceptionnelle. Elle sera principalement utilisée pour sécuriser les abords des écoles et des établissements recevant un public réputé « fragile ».</p> <p>Une distance de 1,50m sera prévue entre chaque barrière.</p> <p>Un linéaire de maximum 6 barrières sera autorisé.</p>

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain

Les luminaires

Types	Luminaire fonctionnel décoratif sur poteau cylindro-conique ou droit
Matériaux	Poteau et boîtier en fonte d'aluminium Teinte RAL 7015
Dimensions	De 4 à 6 m de hauteur hors sol selon les lieux d'implantation

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain



1.2



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 9 : Charte de mobilier urbain

Désignation	Prix unitaire € HT
Bancs	1.400 €
Poubelles	1.000 €
Barrières	800 €
Potelets	280 €
Luminaires (hors raccordement)	1.950 €

Le coût d'installation de mobiliers est intégré dans les budgets relatifs aux aménagements d'espaces : Grand'Place, N40, ...

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 10 : Fleurissement

N°	Actions
10	Fleurissement

Dans le cadre du projet de valorisation de Boussu-lez-Walcourt, il convient que la commune soutienne activement le développement d'une politique de fleurissement (village propre et fleuri) impliquant les habitants.

Actuellement, chaque année, une action « village fleuri » est organisée au niveau de Boussu -lez-Walcourt par la section locale du cercle horticole « le Magnolia ».

Une cinquantaine d'habitants de Boussu participent à l'action (sur 391 boîtes postales soit 13%).

La commune prend en charge le fleurissement des abords de l'école, du foyer culturel, du monument près de l'église et de la vitrine de Pays (soit un budget annuel de 750,00 €)

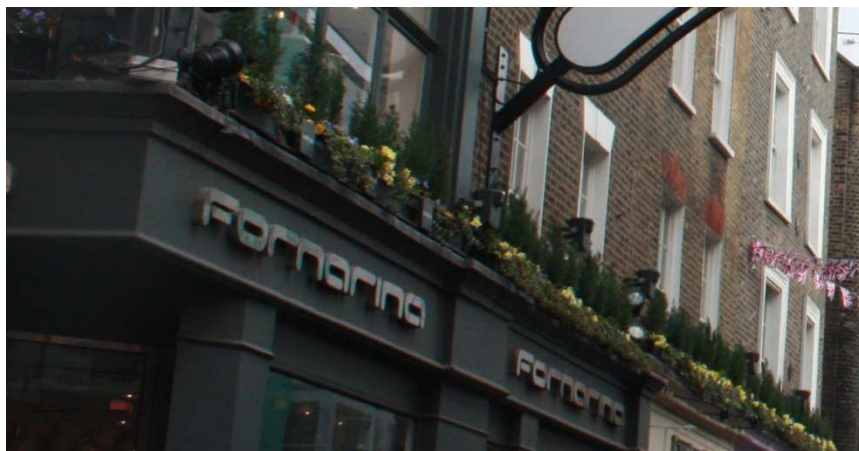
La présente action porte donc sur l'organisation d'une politique « village fleuri », à savoir :

- Création d'un Comité de fleurissement sous la responsabilité de la Commune (service des espaces verts et service tourisme)
- Fleurissement par la commune des espaces publics et bâtiments publics tels que l'école (fleurir la façade, fleurir les espaces parterres) et le foyer culturel, la Grand Place,...
- Remise par la Commune aux habitants de la zone concernée de jardinières et de fleurs.
- Mise en place d'un concours annuel qui récompense la façade la mieux fleurie, l'espace privé devant les maisons le mieux fleuris et aménagé, la mise en scène la plus réussie, l'espace public le mieux fleuri. Un jury composé de représentants de la commune, du village et de partenaires (ex: Maison du Tourisme) est mis en place. Les lauréats reçoivent un prix (ex: bon d'achat pour des plantes).



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

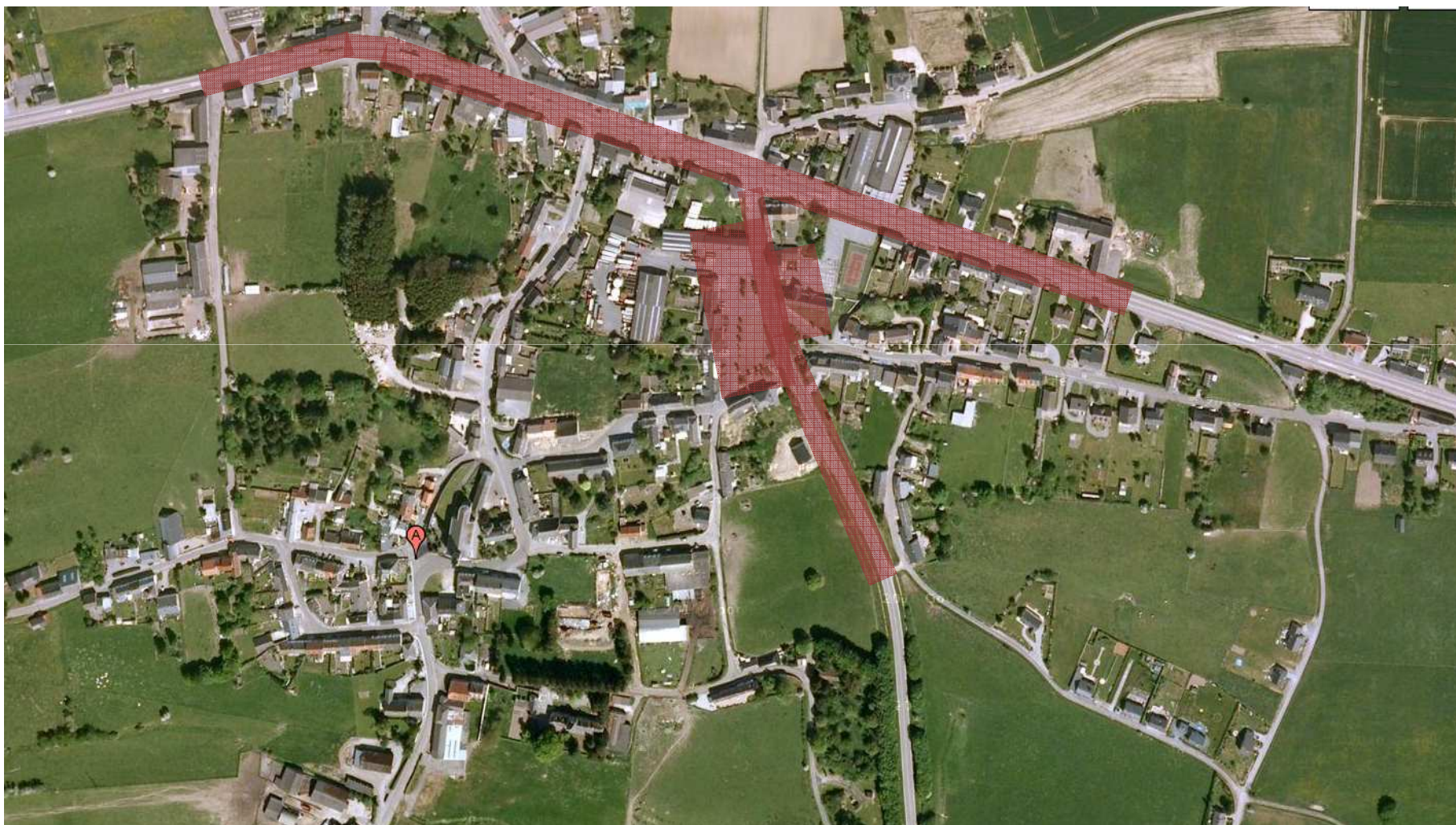
— Action 10 : Fleurissement et propreté



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 10 : Fleurissement

Les zones concernées par le fleurissement



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 10 : Fleurissement

Désignation des postes	Quantité présumée	Prix unitaire	Prix total
Fleurissement annuel des espaces publics et entrées du village	FF	1.750,00 €	1.750,00 €
Fourniture de jardinières	225	80,00 €	18.000,00 €
Prix concours village fleuri	4	250,00 €	1.000,00 €
Total HTVA/an			20.750,00
TVA 21%			4.357,50 €
TOTAL TVAC/ an			25.107,50 €

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

N°	Actions
11	Soutien à la rénovation de façades

Comme pour les commerces, il convient d'envisager sur l'ensemble du périmètre la mise en place d'une politique de soutien à la rénovation et à la mise en valeur des façades.

Cette action a pour objectif de contribuer à l'embellissement du village, de son cadre de vie et de son attrait pour les personnes qui le traverse (balades).

Le village étant en RGBSR, il convient de mettre en place une action de sensibilisation à l'utilisation des primes existantes dans ce cadre :

- Information sur les primes régionales existantes et complément communal mis en place (ex: 10% du montant de la prime octroyée par la Région Wallonne)
 - Accompagnement par la commune des projets : définir les types de couleurs et de matériaux à privilégier
 - Accompagnement par la commune pour la rédaction des dossiers de demandes de primes régionales
-

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

N°	Actions
11	Soutien à la rénovation de façades

Façades reprises à l'Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique

Ces différents bâtiments inscrits à l'inventaire reflètent l'histoire et la qualité architecturale de Boussu-lez-Walcourt. Elles représentent un atout à promouvoir et à protéger.

Façades à mettre en valeur

Ces façades possèdent un charme digne d'être signalé. Par leur historique, leur typologie, leur situation et leur matériau, elles projettent un aspect rural contribuant à la qualité esthétique du bâti.

Sans nécessiter de travaux lourds, elles gagneront à être mise en valeur via différentes actions personnalisées sous la forme de rafraîchissement de façade, nettoyage de toiture, changement de revêtement de terrasse ou encore fleurissement.

Façades à rénover

Actuellement, ces bâtiments ne participent pas de façon positive à l'image de Boussu-lez-Walcourt. Néanmoins, ils ont été signalés comme possédant un potentiel intéressant.

Le soutien vise donc à la rénovation de ce bâti dans le but de révéler ses qualités. Les travaux à effectuer varient en fonction du bâti.

Cette fiche - projet se limite aux éléments extérieurs visibles de l'espace public tel que la façade, le toit et le devant de maison.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades



■ Inventaire du patrimoine monumental



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades- A mettre en valeur



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades – à rénover



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

Exemple de mise en valeur et de rénovation possible

AVANT



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

Exemple de mise en valeur et de rénovation possible

APRES



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

Exemple de mise en valeur et de rénovation possible

AVANT



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

Exemple de mise en valeur et de rénovation possible

APRES



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

Travaux concernés par la prime

- La remise en état de propreté des façades et pignons, notamment:
 - Le nettoyage ou le rejointoiement des maçonneries;
 - L'application de peinture, d'enduit ou de crépi;
 - Le remplacement de bardages ou de couvertures d'ardoises naturelles ou artificielles ou de tuiles, en fonction des caractéristiques locales à maintenir ou à restituer;
- Le cas échéant, soit le nettoyage de châssis ou l'application de peinture, soit la restitution, en tout ou en partie, des châssis d'origine
- Le percement ou l'agrandissement de baies ainsi que la restitution de baies d'origine en vue de créer ou de rétablir un ensemble de baies caractérisé par une dominante verticale;
- La restitution ou la pose d'une toiture dont la pente et la tonalité s'harmonisent avec les caractéristiques locales à maintenir ou à restituer et qui ne comprennent ni débordements marquants ni éléments saillants;
- La remise en état ou la restitution de murs de clôtures ou de soutènement dont la tonalité des matériaux s'harmonise avec les caractéristiques locales à maintenir ou à restituer;

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

	Désignation des travaux	Coût unitaire HTVA	Quantité présumée (pour une maison type mitoyenne)	Coût total HTVA
RENOVATION				
Parement		100 €m²	40	4.000 €
	Pose des échafaudages			
	Sablage			
	Rejointoyage			
Toiture		150 €m²	60	9.000 €
Menuiserie		500 €m²	11	5.500 €
<i>Valeur indicative (Menuiserie à la pièce)</i>		<i>1.000 €/pc</i>	5	<i>5.000 €</i>
	<i>Chassis ouvrant deux battants 1200/1500</i>			
	<i>Porte</i>	<i>1.200 €/pc</i>	1	<i>1.200 €</i>
	Total FACADE			18.500 €
Le plan qualité recense 26 façades à réover		18.500 €	26	481.000 €

Rappelons que ce chiffre est à titre indicatif, chaque façade demande des sommes différant fortement les unes des autres.

Ces calculs doivent également tenir compte des primes aux façades de la région wallonne, des recommandations propres au périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique (art.452/23).

Enfin, il s'agira de préciser les aides communales mise en place pour la rénovation des façades.

Ce soutien prendra la forme la plus appropriée que ce soit sous forme de prêt de matériel (échafaudage), de subsides ou d'aide à la recherche et à l'information.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

— Action 11 : Soutien à la rénovation de façades

	Désignation des travaux	Coût unitaire HTVA	Quantité présumée (pour une maison type mitoyenne)	Coût total HTVA
MISE EN VALEUR				
Parement		60 €m²	40	2.400 €
	Pose des échafaudages	35 €m ²		
	Nettoyage + couche hydrofuge	25 €m ²		
Toiture	Nettoyage et changement local de tuiles	60 €m²	60	3.600 €
Menuiserie	Ponçage- suppression des craquelure - nivellement - couche de peinture ou vernis	50 €m²	11	550 €
Fleurissement		20 €m²	11	220 €
Total FACADE				6.770 €
Le plan qualité recense 37 façades à mettre en valeur		6.770 €	37	250.490 €

Rappelons que ce chiffre est à titre indicatif, chaque façade demande des sommes différant fortement les unes des autres.

Ces calculs doivent également tenir compte des primes aux façades de la région wallonne, des recommandations propres au périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique (art.452/23).

Enfin, il s'agira de préciser les aides communales mise en place pour la mise en valeur des façades.

Ce soutien prendra la forme la plus appropriée que ce soit sous forme de prêt de matériel (échafaudage), de subsides ou d'aide à la recherche et à l'information.

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

Les actions

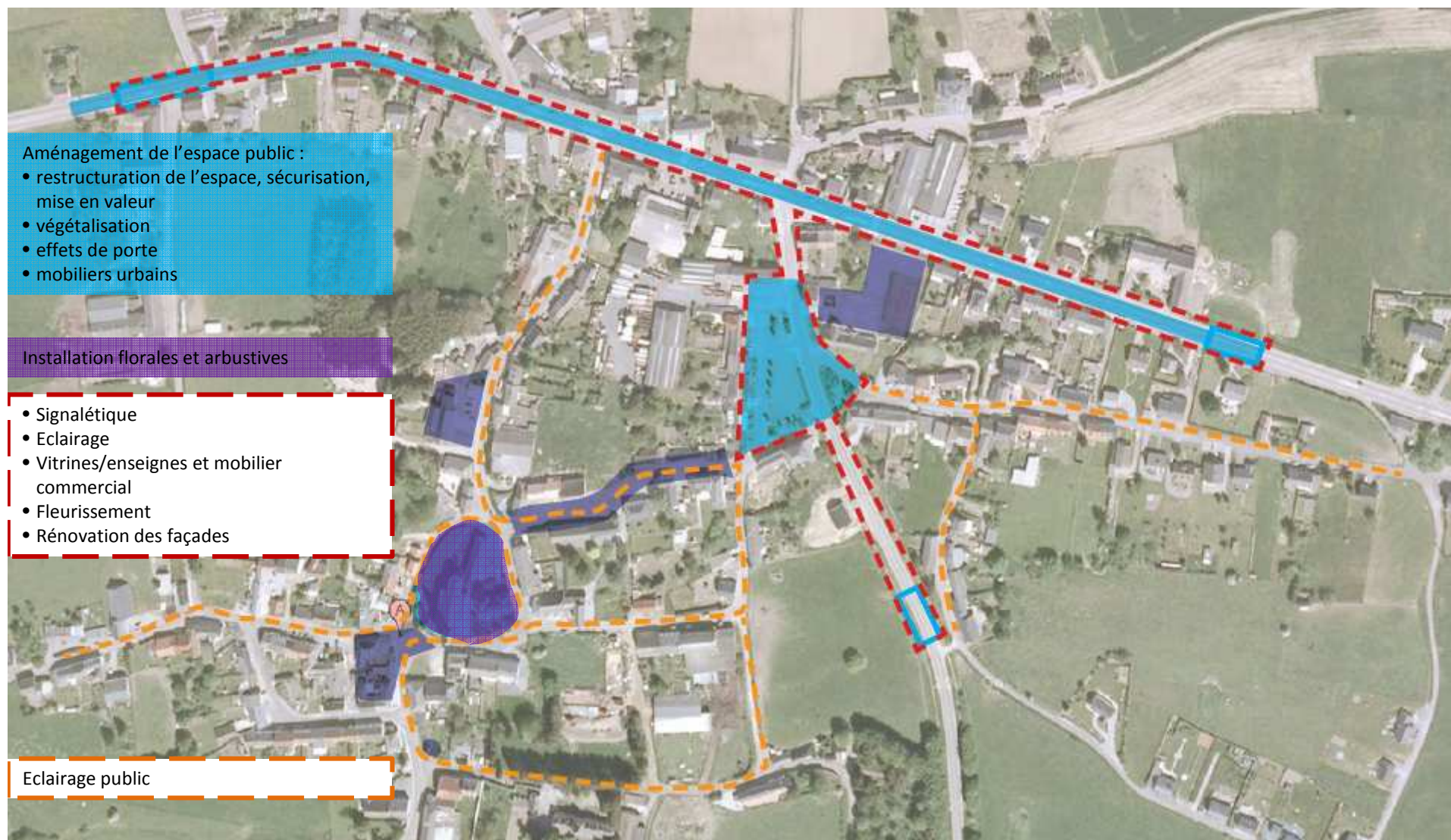
N°	Actions	Budget
1	Aménagement et sécurisation de la N40	2.192.803,00 € TTC
2	Sécuriser les traversées de Boussu par l'aménagement d'effets de porte (hors effets de porte N40 inclus dans l'action n°1)	4.477,00 € TTC
3	Installations florales et arbustives afin de valoriser les espaces publics, de donner de la lisibilité au village et de redonner de la perméabilité au sol	7.368,00 € TTC
4	Installation d'une signalétique « commerces »	42.599,56 € TTC
5	Vitrines, enseignes et mobilier commercial	317.625,00 € TTC
6	Aménagement de la Grand-Place en un lieu de convivialité	928.052,00 € TTC
7	Aménagement des abords de l'église	17.113,00 € TTC
8	Nouvel éclairage public avec gestion des fils électriques	734.993,00 € TTC
9	Développement d'une charte de mobilier urbain	Budget de mise en place de nouveaux mobiliers inclus dans les actions 1 et 3
10	Fleurissement	25.107,50 € la première année, ensuite 2.750,00 €/an
11	Soutien à la rénovation des façades	731.490,00 HT

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

Les phases

Phases	Actions	Budget
1	Installations florales et arbustives afin de valoriser les espaces publics, de donner de la lisibilité au village et de redonner de la perméabilité au sol	7.368,00 € TTC
	Développement d'une charte de mobilier urbain – règlement communal	/
	Fleurissement	25.107,50 € la première année, ensuite 2.750,00 €/an
	Soutien à la rénovation des façades	731.490,00 HT
2	Installation d'une signalétique « commerces »	42.599,56 € TTC
	Vitrines, enseignes et mobilier commercial	317.625,00 € TTC
	Aménagement des abords de l'église	17.113,00 € TTC
3	Aménagement de la Grand-Place en un lieu de convivialité	928.052,00 € TTC
	Sécuriser les traversées de Boussu par l'aménagement d'effets de porte (hors effets de porte N40 inclus dans l'action n°1)	4.477,00 € TTC
	Nouvel éclairage public avec gestion des fils électriques	734.993,00 € TTC
	Aménagement et sécurisation de la N40	2.192.803,00 € TTC

Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt



Plan qualité pôle touristique de Boussu-lez-Walcourt

Signalétique du document

La signalétique du document fait partie de notre politique de traçabilité des versions développées dans le cadre de notre certification ISO 9001.

NOM DU DOSSIER	Plan qualité du pôle touristique de Froidchapelle / Boussu-lez-Walcourt
NOM DU DOCUMENT	Plan d'actions
NATURE DU DOCUMENT	Rapport
AUTEUR (E) (S)	Traces TPI/JNC
RELECTURE INTERNE	CR,VL
PHASE	Fiches-actions
STATUT	Rapport final
VERSION	4
NOMBRE DE PAGES	88
DATE D'ENREGISTREMENT	27 août 2010
NOM ET EMPLACEMENT DU FICHER	Belgique/Froidchapelle/phase 3
LOCALISATION PHYSIQUE	Classeur

Historique des versions du document

VERSIONS	DATES	STATUT	COMMENTAIRES
1	22.06.2010	Draft 1	Présentation Comité d'accompagnement
2	05.07.2010	Draft 2	
3	07.07.2010	Draft 3	Remarques du CITW
4	27.08.2010	Rapport Final	

Clause de confidentialité

Le prestataire considérera comme strictement confidentielle, et s'interdit de divulguer, toute information, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat. Pour l'application de la présente clause, le prestataire répond de ses salariés comme de lui-même. Le prestataire, toutefois, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

kiwa
certifié



Le prestataire s'interdit également d'effectuer sans autorisation préalable toute publication faisant état de l'une quelconque de ces informations.

Le prestataire s'engage en outre à retourner la totalité des fichiers, documents de références et autres informations au client, à sa demande, et de n'en garder ni copie, ni archive pouvant lui être nommément attribuées.

Réserve de propriété

L'ensemble de nos études, de nos livraisons graphiques et design, de nos matériels, y compris les recommandations, cahiers des charges, plans et rapports d'études restent notre entière propriété jusqu'à paiement complet et effectif du prix facturé. Pour le solde, nous renvoyons vers nos conditions générales de vente.



IGRETEC



Wallonie

